

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 29 JUIN 2020 À 18H :

CETTE SÉANCE EST TENUE PAR VIDÉOCONFÉRENCE AVEC ENREGISTREMENT

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1

Vicky Bombardier siège 2

Pierre Tétrault siège 3

Jimmy Royer, siège 4

Dany St-Amant, siège 5

ABSENTS :

Julien Bussièrès, siège 6

Étaient également présentes par
vidéoconférence:

Karine Boucher, directrice générale

Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. PAVAGE DANS DIVERSES RUES ET ASPHALTAGE ET BORDURE DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**
- 2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

173-20-06-22

PAVAGE DANS DIVERSES RUES ET ASPHALTAGE ET BORDURE DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offres sur invitations, ont été sollicitées pour le pavage dans diverses rues de la Ville de Valcourt et le pavage du stationnement de l'Hôtel de ville;

ATTENDU QUE l'ouverture des trois (3) soumissions reçues, a eu lieu le lundi 29 juin 2020 à 10h00 et le résultat est le suivant:

SOUSSIONNAIRES	PRIX FORFAITAIRE*	TOTAL *
Sintra inc.		82 013.28 \$
A) Pavage diverses rues	39 722.68 \$	
B) Stationnement Hôtel de ville	42 290.60 \$	
Pavage Maska inc..		67 053.92 \$
A) Pavage diverses rues	32 245.52 \$	
B) Stationnement Hôtel de ville	34 808.40 \$	

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Eurovia Québec Construction Inc.	76 012.20 \$
A) Pavage diverses rues	35 160.20 \$
B) Stationnement Hôtel de ville	40 852.00 \$

* Les taxes ne sont pas incluses dans les montants mentionnés.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit Pavages Maska Inc. pour le pavage dans diverses rues et l'asphaltage et bordure du stationnement de l'Hôtel de ville, tel que détaillé dans l'appel d'offres, daté du 10 juin 2020 et dans la soumission présentée en date du 29 juin 2020, au prix forfaitaire de 67 053.92 \$ (taxes non incluses).

174-20-06-22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 18h11.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière